

Réponses aux AFC

Agnès Chrissement
Candidate FN aux élections législatives 2017

Protection de la vie, de la conception à la mort :

Comme candidate à la fonction législative, et compte tenu des temps difficile que nous vivons, j'estime que le rôle de ceux qui préparent la loi est de poser des barrières contre la toute-puissance que certains individus exercent sur les plus vulnérables, et notamment pour ceux qui se placent en début et en fin de vie.

Nos députés se sont opposés à la loi autorisant la recherche sur l'embryon humains et les cellules souches embryonnaires. Je ne crois pas à l'utilité thérapeutique de ces manipulations, alors même que le professeur Yamanaka, prix Nobel de médecine 2012, a prouvé que la recherche destructrice d'embryons humains ne produit aucun résultat scientifique probant. Je refuse en outre que des embryons humains soient utilisés par la recherche comme des cobayes à des fins eugénistes. En effet, si le législateur n'est pas là pour poser une limite aux fantasmes prométhéens de certains scientifiques ; qui nous empêchera donc dans quelques années d'implanter ces embryons dans un utérus pour faire naître des enfants génétiquement modifiés ? Nous irions tout droit vers « Le meilleur des mondes ». En cela, je m'oppose à François Fillon qui vient de déclarer qu'il soutient cette loi de recherche sur l'embryon car il est avant tout « pour le progrès », j'attire l'attention des AFC sur la pauvreté intellectuelle et spirituelle d'une telle logique.

Marine a fait le choix de ne pas traiter du thème de l'IVG durant sa campagne car il s'agit d'un sujet extrêmement sensible et propice aux caricatures. La position de notre mouvement est réaliste : nous considérons qu'il n'est pas souhaitable de revenir aujourd'hui sur l'accès à l'IVG. Néanmoins nous estimons que le sujet est grave. Je rejoins Marion Maréchal-Le Pen et Gilbert Collard qui n'ont pas voté l'affirmation de l'IVG comme « droit fondamental », contrairement à François Fillon, qui après avoir mis en avant sa foi catholique, s'est vanté d'avoir « *voté tous les textes qui voulaient améliorer l'accès pour les femmes à l'IVG, y compris le dernier qui était proposé par la gauche.* ». Je crois que pour faire un choix véritablement libre, les femmes doivent pouvoir accéder à toutes les informations qu'elles souhaitent, et notamment aux sites d'informations qui proposent des solutions alternatives à l'IVG. C'est pourquoi Marine abrogera la choquante loi sur le délit d'entrave. Il est tout à fait possible d'envisager dans le futur un véritable projet de santé publique avec pour objectif une baisse du nombre d'avortement (220 000/an aujourd'hui !) par la fin du remboursement illimité par exemple, qui a pour effet d'infantiliser les femmes. Enfin, il ne faut pas oublier qu'une grande partie des avortements a pour cause la précarité économique et le manque de valorisation sociale de la maternité elle-même, c'est pourquoi il est impératif de mettre en œuvre une vraie politique familiale qui permette aux couples d'accueillir leurs enfants à naître et aux femmes isolées qui le souhaitent de garder leur bébé. Il sera de notre travail durant ce prochain mandat de revenir sur les nombreuses dispositions idéologiques sur l'avortement prises par ce gouvernement socialiste, je pense notamment à la suppression du délai de réflexion. Il est tout de même stupéfiant de constater que n'importe quel consommateur dispose d'un délai légal de réflexion pour acheter un réfrigérateur à crédit, mais qu'on ôte aux femmes l'occasion de se donner le temps de réfléchir avant d'avorter, comme si l'objectif était de les prendre en otage.

Sur la fin de vie, les députés du FN se sont opposés à la loi Clayes-Léonetti de 2016 qui brisait l'équilibre de la loi de 2005, texte sur lequel les Socialistes et Les Républicains semblaient, une fois de plus, parfaitement unanimes. Cette nouvelle loi permet au médecin de provoquer la mort du patient qui le réclame, par sédation profonde, sans possibilité d'objection de conscience. Pour moi, il est très clair que cette réforme est un pas supplémentaire vers l'euthanasie. Ce texte induit une pratique de limitation des soins qui incite le malade à y avoir recours. Vers quelle société allons-nous ? La vision que porte Marine Le Pen est celle d'une société solidaire et fraternelle, qui a le souci de porter secours aux plus vulnérables des siens. Nous rejetons cette société de l'égoïsme, qui abrège la vie des patients dans un souci de rentabilité économique. Marine Le Pen a exprimé sa ferme volonté de lancer un chantier sur les soins palliatifs, afin de pouvoir soulager au maximum les souffrances du malade jusqu'aux ultimes moments de sa vie, et dans cette voie, je la soutiendrai.

Mariage, filiation, conjugalité

Marine a pris l'engagement d'abroger le pseudo mariage gay, car celui-ci brouille les repères fondamentaux sur lesquels repose la famille. Pour nous, les choses ont toujours été claires : l'abrogation a été votée à l'unanimité par le bureau politique du FN. Dans notre projet, la loi Taubira sera remplacée par un Pacs amélioré, pour régler les questions fiscales patrimoniales entre deux personnes qui le souhaitent. Ainsi, nous préserverons la famille basée sur un homme et une femme, et chaque enfant adoptable pourra, dans la mesure du possible, bénéficier de la présence d'un cadre maternel et d'un cadre paternel. À ce titre, je m'opposerai également à l'adoption par les célibataires, dans un souci de cohérence.

J'aimerais d'ailleurs interpellier les membres des AFC sur la logique étonnante de Sens Commun qui s'est battu contre le pseudo mariage gay et qui soutient aujourd'hui un candidat qui le défend bec et ongle, aux côtés de la bobo de gauche NKM et de Luc Chatel, qui a introduit la théorie du genre dans les manuels scolaires. Mais passons...

Marine a toujours répété qu'elle lutterait contre l'extension de la PMA, qui doit rester une réponse aux cas d'infertilité. Elle s'opposera aussi fermement à la marchandisation de corps de la femme et de l'enfant à travers la GPA. Comme députée, je combattrai ce nouvel esclavagisme visant à louer le ventre des femmes pauvres pour la fabrication d'un enfant. Un être humain n'est pas une marchandise, la question de la GPA doit nous interpellier sur la l'invasion du capitalisme dans toutes les sphères de nos existences. Si l'on se place d'un point de vue purement commercial, rien ne peut empêcher une GPA sur la base d'une transaction financière et d'un accord de volonté. Mais ce n'est pas ma vision. Le principe de dignité de l'être humain doit poser une barrière à la logique du marché.

Sur le divorce sans juge : bien entendu, je ne prévois pas de retirer à qui que ce soit la liberté de divorcer. Cela étant, il faut garder à l'esprit que le mariage est un engagement pris au nom de la loi, au nom du peuple français, et que divorcer, ce n'est pas simplement rayer deux noms en bas d'un parchemin. Cette réforme de mai 2016 participe d'une « uberisation » du divorce qui m'inquiète. En effet, divorcer n'est jamais anodin, et les plus vulnérables, souvent les femmes et les enfants, doivent pouvoir être protégés. C'était justement le rôle du juge, qui était là pour garantir qu'un époux fragile ne céderait pas à la pression et ne renoncerait pas à ses droits (pension alimentaires, autorité parentale etc.). Le juge était également là pour protéger le droit de l'enfant d'être entendu par un juge pour toute procédure le concernant. Personne ne peut plus dès lors vérifier que l'enfant a eu droit à la parole. C'est pourquoi je me battrais pour abroger cette loi.

Education

Je crois que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Marine porte une vision pour la nation, qui est celle d'une France qui transmet, et qui se transmet. Pour ce faire, l'éducation est au cœur du projet de notre candidate et de sa future majorité.

Pour mettre en œuvre notre projet, nous devons tirer un trait sur des années de pédagogisme et d'idéologie bourdieusienne qui ont saccagé l'enseignement, liquidé les savoirs fondamentaux, dépouillé les professeurs de leur autorité, supprimé progressivement les outils de la méritocratie (les notes, la sélection) pour remettre soi-disant tout le monde à égalité. Nous rétablirons les principes de la transmission, de l'autorité et du mérite à l'école, qui doit tout d'abord se recentrer sur l'apprentissage des fondamentaux (français, histoire, calcul). Mais je crois que le rôle de l'école est aussi celui de la cohésion nationale. Elle doit pouvoir susciter des générations de (petits) Français fiers de leur héritage : cela passe par le privilège donné à l'enseignement du français à l'école primaire, la suppression de « l'enseignement des langues et cultures d'origine » (ELCO), le rétablissement de l'uniforme à l'école, qui produit un sentiment d'appartenance et préserve les élèves de la tyrannie des marques, à l'enseignement de l'histoire d'une France fière de ses racines chrétiennes, de son patrimoine, de ses conquêtes, de ses grands hommes (Clovis, St Louis, Louis XIV, Napoléon, etc...) ou encore, une lutte efficace pour la sécurité.

Je combattrai par ailleurs toute forme de dérive idéologique sur la vie affective au sein de l'école. L'éducation sexuelle revient aux parents. Je m'opposerai à l'intervention des lobbies LGBTQI et complices, car je refuse catégoriquement la propagande de ces associations, tournée vers la théorie du genre, les incitations aux vagabondages sexuels et le mépris affiché pour les convictions religieuses des familles. Idem pour l'intervention des officines dites antiracistes dans les écoles, qui prônent le communautarisme basé sur l'origine ethnique, et le dénigrement systématique de l'histoire de France.

Pour aller plus loin, je crois même qu'il faudrait définitivement couper toutes subventions à ces associations qui ne représentent qu'une toute petite minorité de militants extrémistes.

Le projet de Marine vise à garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la France des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat. En effet, les écoles hors-contrat ont leur légitimité, et la liberté d'y inscrire ses enfants doit être préservée ; mais nous ne pouvons ignorer le problème que posent des écoles coraniques au sein desquelles certains professeurs prêchent la haine contre notre pays.

Nous ne prévoyons pas de mettre en œuvre le chèque éducation.

S'agissant de la pornographie dont les images parfois très violentes et avilissantes pour la femme blessent la conscience de l'enfant, je suis favorable à un strict blocage des contenus pornographiques susceptibles d'être regardés par des enfants. Cela passe par le renforcement des filtres parentaux, y compris sur les smartphones des mineurs. Une piste proposée par l'actuelle ministre Laurence Rossignol serait de soumettre le maximum (dans l'idéal, tous) de sites pornographiques à la réglementation française afin que leurs accès soit conditionné à la présentation d'un numéro de carte bleue. La prévention contre la pornographie doit s'accompagner d'une pédagogie sur les rapports hommes-femmes, tournés vers le respect, la complémentarité, la confiance et la fidélité. Tout cela n'a rien à voir avec du puritanisme ; en effet

quel parent ne préfère cent fois que son enfant entende parler de respect et d'amour durable plutôt que de libertinage et de rapports sexuels jetables ?

Politique familiale

Marine Le Pen a bien conscience que la petite nation domestique qu'est la famille est la condition de la grande nation qu'est la France, et que si nous ne soutenons pas la cellule familiale, nous brisons l'enracinement et la transmission, car en effet, l'Etat ne peut pas à lui seul combler l'intégralité des solidarités sociales.

La politique familiale de la future majorité issue du FN sera déjà de revenir sur les réformes antifamiliales des gouvernements précédents (M. Fillon en était aussi sur le quotient) : nous prévoyons de rehausser le plafond du quotient familial, de revenir à la libre répartition du congé parental entre les deux parents, de rétablir la demi-part des veufs et veuves la défiscalisation de la majoration des pensions de retraite pour les parents de famille nombreuse, de restaurer le principe d'universalité des allocations familiales qui ne seront plus conditionnées aux revenus, mais indexées sur le coût de la vie.

Marine a l'ambition de lancer une grande politique nataliste, basée sur la priorité nationale en matière de versement des allocations. En effet, les aides sociales françaises ont trop longtemps servi de pompes aspirantes à l'immigration de peuplement. Il faut que cela cesse.

En tant que députée, je m'engagerai prioritairement sur les sujets familiaux qui -en tant que mère de famille française- me tiennent le plus à cœur car la valorisation et la promotion de la famille et des liens intergénérationnels sont des éléments indispensables au redressement de la France et à la remise en ordre de notre pays qui en a tant besoin. Je compte bien travailler avec les acteurs et associations qui œuvrent dans ce sens.

Agnès Chrissement

Candidate FN aux élections législatives
2^e circonscription de Loire Atlantique